

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

1^{RE} ADDITION
AU BREVET D'INVENTION
N° 505.084

XX. — Articles de Paris et industries diverses

N° 23.109

1. — JEUX, JOUETS, THÉÂTRES, COURSES.

Systeme de jeu de construction à éléments variés assemblés.

M. ALBERT MERICANT résidant en France (Seine).

(Brevet principal pris le 22 octobre 1917.)

Demandée le 3 juin 1920, à 13^h 50^m, à Paris.

Délivrée le 16 avril 1921. — Publiée le 4 octobre 1921.

La présente addition a pour objet d'indiquer une disposition perfectionnée de quelques éléments entrant dans la composition du jeu de construction décrit et représenté dans le brevet principal.

Ces éléments perfectionnés sont représentés dans le dessin ci-annexé.

Dans le brevet principal, on chaînait les divers piliers quadrangulaires en disposant horizontalement, au niveau des divers étages de la construction, des pièces 5 (fig. 8 du brevet) percées de trous carrés *g*. Les pièces étaient assez difficiles à fabriquer avec régularité spécialement à cause de la difficulté de découper les trous *g*.

Pour remédier à cet inconvénient, le chaînage des piliers 1 s'effectue maintenant au moyen de pièces 2 faciles à découper présentant chacune des tenons *b* s'engageant dans les rainures longitudinales *a* des piliers. Ces pièces peuvent affecter l'une ou l'autre des formes 2, 2*a*, 2*b* représentées dans les fig. 1 et 2 de l'addition suivant la position qu'elles occupent dans la construction. Ces pièces 2 forment par leur saillie externe une sorte d'entablement concourrant à la décoration de la construction.

Pour retenir les planchettes ou plans inclinés simulant les pentes du toit, on peut adopter des éléments un peu différents de ceux décrits et représentés dans les figures 1 et 3 du brevet.

On peut, par exemple, découper un élément rectangulaire épais ou planchette pignon dans la forme représentée fig. 3 laquelle comprend une partie centrale triangulaire 3 et deux parties rectangulaires 4 se greffant sur la partie inférieure triangulaire avec une découpe 5 de chaque côté; c'est dans ces découpures qu'on glisse les plans inclinés 6 (fig. 4) en y logeant leur fente médiane 7.

Les parties latérales 4 émergeant de ces toits simulent des cheminées de la construction.

On peut, pour des constructions d'un autre style, adopter pour les toitures les dispositions représentées de face et de profil fig. 5 et 6.

Une planche faitière 8 est coupée au milieu de sa longueur d'une fente 9 et symétriquement à cette fente de deux fentes 10 à mi-bois par exemple; l'extrémité étroite fendue des planchettes pignon 11 s'embrève dans l'une ou l'autre fente 10. Dans la fente médiane

Prix du fascicule : 1 franc.

moins profonde 9 on embrève une pièce triangulaire 12 présentant de chaque côté une fente oblique 13 dans laquelle vient coulisser et se coïncider une planchette 14 présentant au milieu de sa longueur et à sa partie supérieure une fente longitudinale 15 comme celle 7 ; c'est en embrévant la fente de cette planchette sur la pièce 12 qu'on fixe cette planchette simulat l'une des pentes du toit s'étendant entre les deux planchettes pignon 11.

Les planchettes pignons peuvent recevoir sur leurs parois verticales des décors variés représentant des fenêtres de style variable. Les faces des planchettes toit peuvent également recevoir des dessins variés simulat les

divers genres de toiture : en ardoise, en métal, etc.

RÉSUMÉ.

Ces perfectionnements se rapportent à :

1° Une disposition perfectionnée des éléments de chaînage des piliers consistant dans des planchettes avec tenons s'encastant dans les rainures des piliers ;

2° Des dispositions nouvelles de planchettes pignons et de pentes de toit s'embrévant entre elles.

ALBERT MERICANT.

Par procuration :

MARVAULT.

Fig. 1

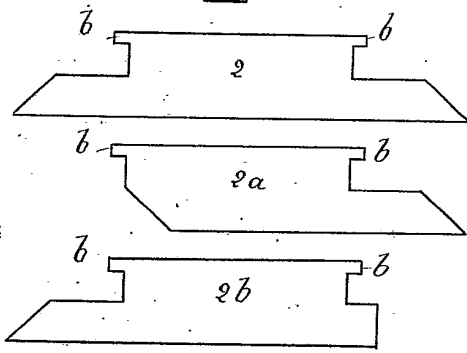


Fig. 2

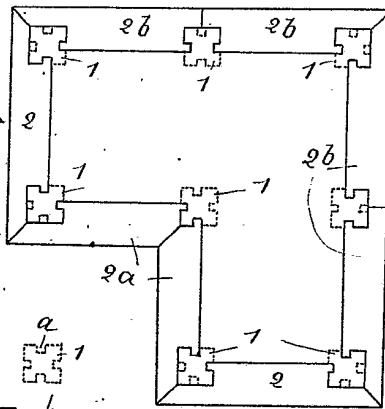


Fig. 3

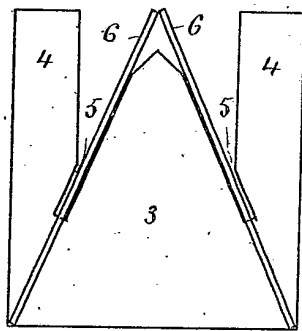


Fig. 4

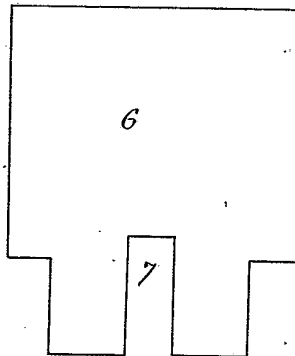


Fig. 5

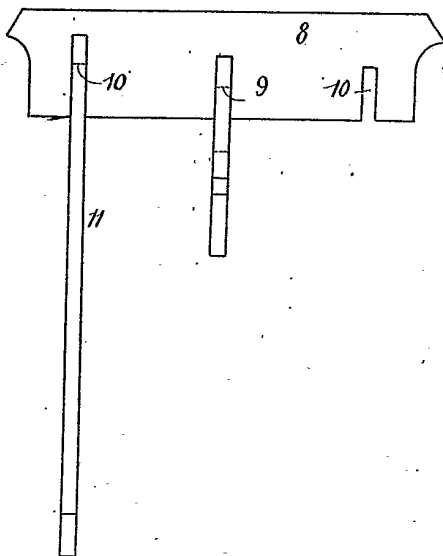


Fig. 6

